

BULLETIN
DES
ARMÉES
DE LA
RÉPUBLIQUE

Réervé à la Zone des Armées -



4^{me} Année. — N° 268.

Mercredi 17 Octobre 1917.

Mercredi
17
OCTOBRE
St Hedwyge

Le soleil se lève à 6 h. 15 et se couche à 16 h. 57; la durée du jour est de 10 h. 42 le mercredi 17 octobre et de 10 h. 28 le dimanche suivant 21 octobre.

La lune se lève à 7 h. 53 et se couche à 17 h. 5. Premier quartier le 23 à 14 h. 37.

Température normale: 9°.

Fêtes à souhaiter dans la semaine: jeudi, saint Euc; vendredi, saint Aquilin; samedi, saint Caprais; dimanche, sainte Ursule; lundi, saint Mellon; mardi, saint Magloire.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES DU 8 OCTOBRE AU 14 OCTOBRE 1917

En Belgique, le 9 octobre au matin, nous avons attaqué, en liaison avec l'armée britannique, les positions allemandes au sud de la forêt d'Houthulst, entre Draibank et Weindredt. Après avoir franchi le ruisseau marécageux du Stroombeck, nos troupes ont enlevé avec un entraînement admirable sur un front de deux kilomètres cinq cents, les défenses accumulées par l'ennemi. Les villages de Saint-Jean, de Mangelaere et de Veldhoeck, ainsi que de nombreuses fermes organisées en blockhaus sont tombés en notre pouvoir.

Notre avance qui a atteint une profondeur moyenne de deux kilomètres nous a amenés jusqu'aux listières sud de la forêt d'Houthulst. Le nombre des prisonniers dépassait, en fin de

journée, le chiffre de trois cents dont 12 officiers. Le même jour, à notre droite, les Anglais ont attaqué sur un large front au nord-est et à l'est d'Ypres et atteint tous les objectifs qui leur avaient été assignés. Plus de mille prisonniers étaient capturés à la fin de la journée. L'ennemi a lancé, le lendemain, plusieurs contre-attaques vers la voie ferrée d'Ypres à Staden. Toutes furent repoussées. Cependant, sur un front d'environ 1,800 mètres au sud de la voie ferrée, les troupes anglaises avancées durent se replier légèrement.

Sur la rive droite de la Meuse, à la suite d'un intense bombardement, les Allemands ont lancé une forte attaque sur nos positions au nord du bois de Le Chaume; au cours du combat, l'ennemi a réussi en quelques points, à prendre pied dans un élément avancé de première ligne. Les feux de notre artillerie lui ont interdit toute progression.

Le 10 octobre, les Anglais ont renouvelé leur attaque sur un front d'environ 10 kilomètres au nord-est d'Ypres. Les troupes anglaises ont progressé sur tout le front qui s'étend de la voie ferrée d'Ypres à Roulers au sud, jusqu'au point de contact avec l'armée française, à la listière sud de la forêt d'Houthulst. Sur l'ensemble de ce front un grand nombre de localités organisées, de fermes, de points fortifiés et de points d'appuis bétonnés sont tombés entre les mains de nos alliés qui ont atteint les listières de Passchendaele.

740 prisonniers, dont 41 officiers sont restés aux mains de nos alliés.

Sur notre front, au nord de l'Aisne, les Allemands ont lancé, le 13 octobre, au cours de la nuit, plusieurs attaques contre nos positions du secteur Hurtebise-Chevreux; malgré la violence de son effort, l'ennemi n'a pu que prendre pied momentanément dans un élément de notre ligne avancée.

Que les intéressés suivent ce conseil et ils s'en trouveront bien.

CIRCULAIRES

RELATIVE À LA DÉLIVRANCE DE CERTIFICATS D'HÉBERGEMENT POUR LES MILITAIRES DEMANDANT LEUR PERMISSION POUR LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Paris, le 21 septembre 1917.

Les certificats exigés des permissionnaires qui désirent venir à Paris ou dans le département de la Seine, devront être conformes aux modèles ci-après :

A. — Le militaire a son domicile à Paris ou dans le département de la Seine.

« Je soussigné (nom, prénoms, grade, unité, secteur postal) déclare habiter Paris (ou une localité du département de la Seine) depuis...

« Mon adresse à Paris est

« Affirmé sincère et véritable :
« LE COMMISSAIRE DE POLICE ».

B. — Le militaire a à Paris ou dans le département de la Seine, un proche parent (père, mère, femme, enfant, grands-parents, frère, sœur, oncle, tante, (tuteur légal). (Additif du 9 octobre).

« Je soussigné (nom, prénoms), habitant rue ..., n° ..., à Paris (ou une localité du département de la Seine) déclare être (degré de parenté) du militaire (nom, prénoms, grade, unité, ville ou secteur postal) et l'héberger à mon domicile au cours de la permission qu'il sollicite.

« Affirmé sincère et véritable :
« LE COMMISSAIRE DE POLICE ».

C. — Le militaire a des affaires importantes à régler à Paris ou dans le département de la Seine.

Les certificats qui précèdent sont remplacés par une lettre de correspondant d'affaires, no-

taire, banquier, etc., dont la signature devra être simplement légalisée par le commissaire de police.

Suivant leur situation de famille, les militaires enverront soit leur certificat A au commissaire de police de leur quartier qui leur renverra après visa, soit le certificat B, à leur parent habitant Paris ou une localité du département de la Seine, celui-ci aura à le faire viser et à le retourner à l'intéressé.

« Au cas où le commissaire ne croirait pouvoir donner le visa demandé, il en informera l'intéressé en lui renvoyant son certificat.

RELATIVE AUX INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT DES CONDUCTEURS D'AUTOMOBILES

Paris le 9 septembre 1917.

Le ministre a décidé (application de la position 7 du tableau 2 du règlement du 10 janvier 1912) que, aux lieux et places de l'indemnité journalière de déplacement, les conducteurs d'automobiles en déplacement recevraient provisoirement, sur les fonds de la solde et concurremment avec la solde, une indemnité journalière destinée à porter l'ensemble de leurs allocations (solde et indemnité) aux taux ci-dessous indiqués :

Sous-officiers à solde journalière... 6 fr.
Caporaux, brigadiers et soldats.... 5 fr.

Ce traitement est dû pour chaque journée effective de déplacement. Il est exclusif des frais de déplacement et de toute indemnité de fonctions, mais se cumule avec la haute paye dans les mêmes conditions que l'indemnité journalière de déplacement.

Les dispositions qui précèdent ont effet à compter du 1er septembre 1917.

POUR LES TERRITORIAUX 1903 DEVENUS AUXILIAIRES À LA SUITE DE BLESSURES DE GUERRE

N° 21.073 2/1

6 octobre 1917.

Ainsi qu'il a été décidé pour les hommes de la classe de 1903, par circulaire n° 17.210 1/11, du 20 octobre 1916, les hommes de la classe de 1903, passés dans l'armée territoriale le 1er octobre 1917 et versés dans le service auxiliaire à la suite de blessures de guerre bénéficieront des dispositions de la circulaire n° 15.298 1/11 du 11 octobre 1915.

Ces dispositions sont applicables à tous les hommes des classes 1887 à 1903 inclusivement qui sont classés ou viendront à être classés dans le service auxiliaire à la suite de blessures de guerre.

Conseil aux Candidats Filleuls

Nombre de militaires cherchent encore des marraines et beaucoup d'entre eux mériteraient, à tous points de vue, d'être « adoptés »; mais font-ils le nécessaire pour inspirer confiance et réussir?

Rappelons-leur que leurs demandes de marraines — de vraies marraines — adressées aux divers groupements, fondations, associations patriotiques, etc., n'ont de chances d'être couronnées de succès que si ces demandes sont accompagnées d'une attestation favorable du chef d'unité.

Que les intéressés suivent ce conseil et ils s'en trouveront bien.

Les dispenses du Permis de chasse

Le Gouvernement ayant décidé d'ouvrir la chasse cette année et de dispenser de l'obligation du permis de chasse certaines catégories de militaires, les conditions d'application de cette mesure ont été fixées ainsi :

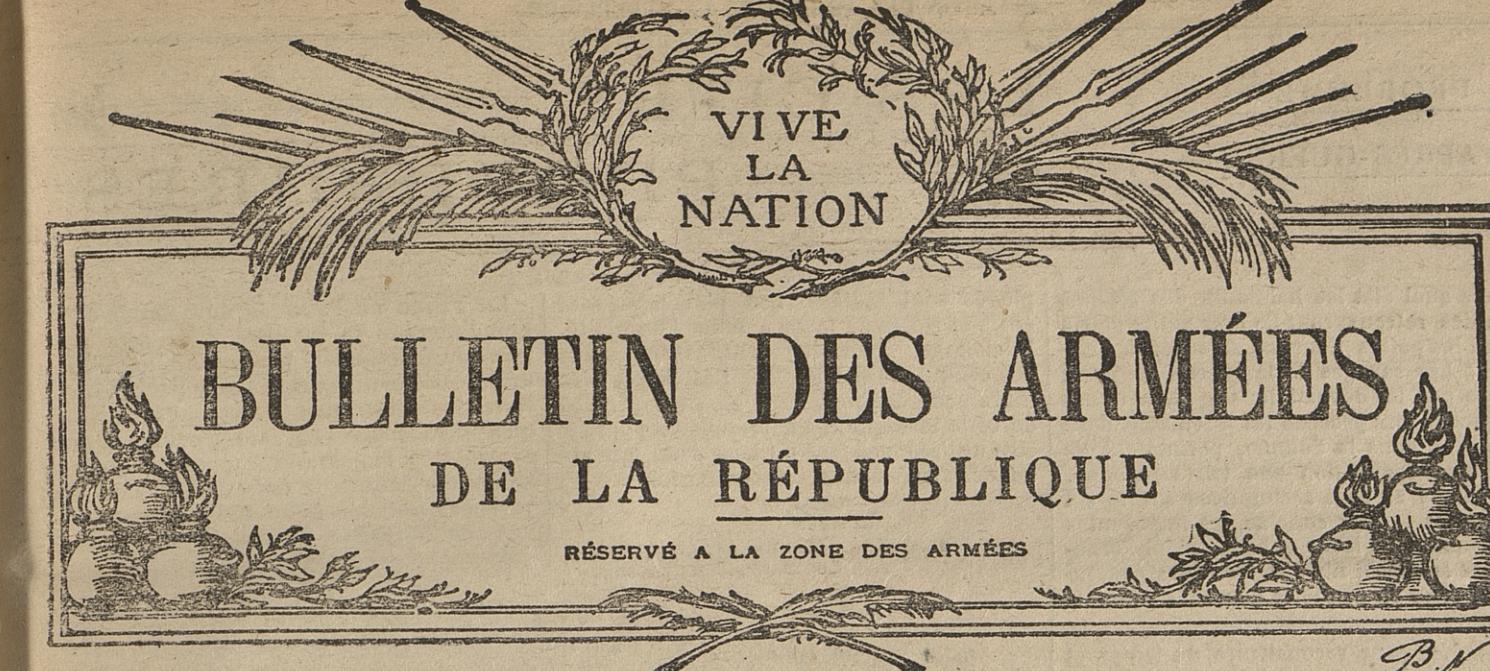
« Seront dispensés du permis de chasse : 1° les militaires français, qui sont en service dans des formations militaires et dépôts, tant dans la zone des armées que de la zone de l'intérieur, titulaires d'une permission de détent de sept jours (dix jours à partir du 1er octobre); 2° les militaires français bénéficiant, à la sortie de l'hôpital, soit d'une permission, soit d'un congé de convalescence accordé à la suite de blessures reçues ou de maladies contractées en service commandé.

La Fraternelle des Combattants Roubaisiens, 18, rue de Varenne, est transférée, à partir du 3 octobre, au 63, avenue des Champs-Elysées. Elle recevra comme par le passé ses concitoyens, lors de leur passage à Paris, en permission.

Toute la correspondance, sans exception, doit être adressée au

BULLETIN DES ARMÉES
28, rue des Saint-Pères, Paris, 7e.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



L'ALLEMAGNE ET LE DROIT DES GENS

page aurait dû être débarqué et les machines démontées. Seul le point de droit nous intéresse.

Seulement toutes les règles remontent à très loin parce qu'il n'y a pas eu depuis très longtemps de grande guerre navale.

La guerre de 1914 a donc trouvé le droit maritime dans l'état exact où il se trouvait au lendemain de la guerre de Crimée, avec des principes nettement établis, mais absolument incompatibles avec les progrès de la science. Nous allons voir la partie que les Allemands en ont tirée. L'absurdité de la situation aurait pu éclater immédiatement. Des les premiers jours du conflit les navires de guerre allemands *Goeben* et *Breslau* se réfugiaient dans les eaux turques. Les Alliés auraient pu réclamer leur démantèlement après vingt-quatre heures écoulées.

On connaît les faits. Le 9 septembre un submersible allemand le *U-293* arrivait devant Cadix ayant épuisé ses soutes d'huile de graissage, donc dans l'impossibilité de naviguer; il se trouvait en présence d'un décret pris le 29 juin par le gouvernement espagnol que préside M. Dato, décret interdisant d'une manière absolue l'accès des eaux espagnoles aux sous-marins belligérants sans distinction de nationalité ni de circonstances.

Au début de février 1916 l'Allemagne déclare la guerre sous-marine à outrance sans distinction entre pavillons belligérants et neutres. Du coup toutes les coutumes anciennes devaient être considérées comme anéanties en ce qui concerne les engins nouveaux. Si les Allemands avaient été logiques, ou simplement loyaux, ils l'auraient admis. Comme ils ne sont ni l'un ni l'autre, ils ont préféré invoquer les coutumes anciennes tout en les violent impunément. C'est ainsi qu'au moment même où les pirates coulaient sans merci les navires espagnols, le submersible *U-35* réclamait l'hospitalité de 24 heures du port de Cartagène et signalait sa sortie par un massacre de paisibles navires. L'*U-52* arriva

ment espagnol finissait par s'émouvoir et pressait le décret du 29 juin interdisant l'accès de ses eaux territoriales à tout sous-marin.

Les Allemands étaient mal venus à protester. N'avaient-ils pas pris les devants en amenant la Suède à fermer aux sous-marins alliés la passe de Kogrund, seule porte de la Baltique ? N'avaient-ils pas supprimé toutes les garanties de la neutralité ?

Le décret espagnol du 29 juin est un effort tenté pour mettre les droits de la neutralité à l'abri de l'extension de la guerre. La légitimité de ce décret est indiscutée. Un état souverain a toujours le droit de disposer à sa guise de sa souveraineté. Il peut même dénoncer un accord international et nous l'avons dit, il n'y a en matière de droit maritime aucun acte précis. La seule chose que l'on puisse réclamer d'un neutre, c'est de sauvegarder son impartialité. Le gouvernement espagnol l'a fait en étendant son interdiction à tous les sous-marins sans distinction de nationalité. Notez qu'ils auraient très bien pu, se plaçant au point de vue strict du droit des gens, tenir en dehors du droit ceux-là seuls qui s'y sont mis eux-mêmes. Les sous-marins allemands ont le triste monopole de la piraterie.

La légalité du décret Dato étant démontrée, l'évasion de l'*U-293* constitue un attentat direct contre la souveraineté espagnole. Nous n'aurons pas la naïveté de nous en étonner.

Que pèse un règlement d'internement pour des gens qui n'ont pas hésité à expédier des explosifs dans des valises diplomatiques et à fomenter des attentats terroristes en pays neutres ? Retenons, cependant, la morale de l'incident. Il ne suffit pas de créer un droit des gens adapté à la technique moderne. Il faudra en assurer le respect.

-- PROBLÈMES --
D'APRÈS-GUERRE

LES CITÉS PROVISOIRES

Dans quel état les habitants des régions envahies retrouveront-ils leur petite patrie quand les poils l'auront arrachée à l'ennemi ? Les ravages de la guerre, aggravés encore par les dévastations systématiques auxquelles ont procédé les Allemands dans l'Aisne et dans la Somme, permettent de faire à cette question une triste réponse. Les ruines se sont accumulées sur le sol français et, la paix conclue, les imposantes ou coquettes maisons qui en étaient l'ornement et la grâce, n'y surgiront pas comme sous le coup de baguette d'une fée bienfaisante.

Il faudra, pour reconstruire, du temps et de l'argent. Nos compatriotes des départements libérés traverseront une période transitoire, pendant laquelle on devra se préoccuper de leur trouver un abri et de leur donner un foyer provisoire.

On conçoit aisément que la solution de ce problème ait retenu l'attention des pouvoirs publics. Un service spécial de reconstitution des régions envahies a été, dans ce but, créé au ministère de l'intérieur. Une partie de ses attributions vient d'être rattachée au ministère des travaux publics. A la tête de ce service est un homme infatigable, M. Bluzet, que seconde activement un secrétaire, M. Pic. C'est ce dernier qui nous a expliqué comment seront reconstitués les villes et les villages provisoires.

Derrière la gare d'Auteuil, à quelques pas des fortifications, on a réuni des types de construction réalisés par des spécialistes. Ce sont de modestes baraquements en bois dont les toits de tuiles, d'ardoises ou même de tôle, dépassent à peine les murs du chantier dans lequel ils sont enclos. Chacun d'eux constitue une maison provisoire avec remise. La dimension est de 4 m. 15 sur un peu plus de 12 mètres. Les dispositions en varient peu : deux pièces égales ; le poids s'élève à 6 tonnes 1/2 ; le prix, selon les matériaux intérieurs employés, s'élève de 1,800 à 2,500 fr.

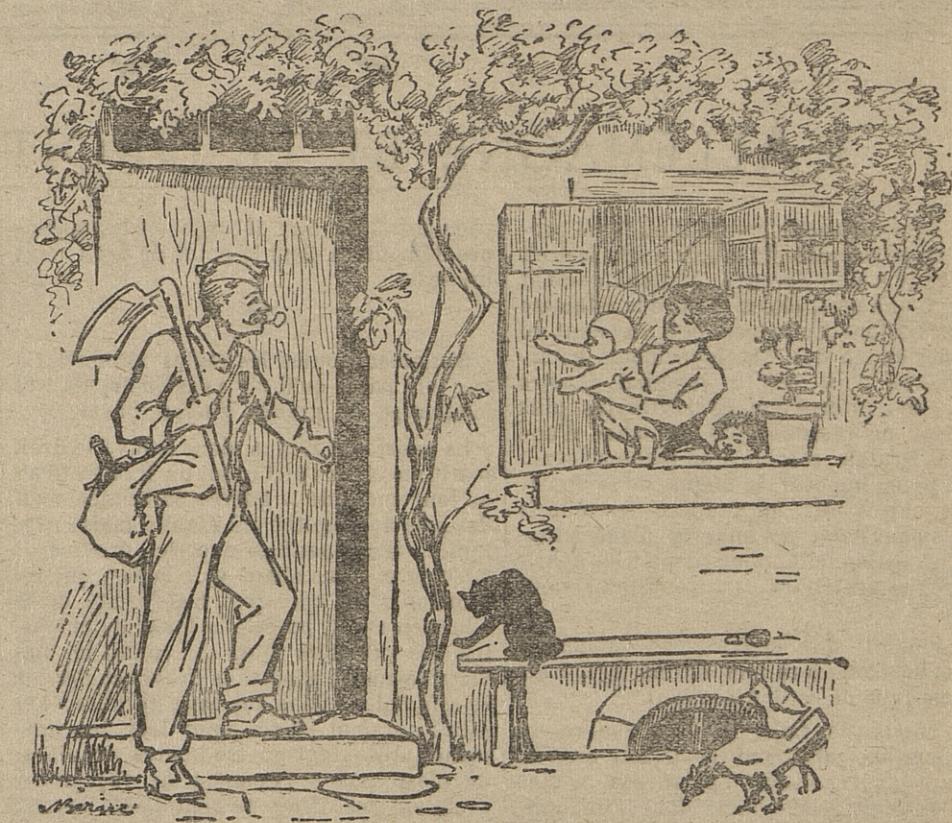
La maison est démontable à l'aide de panneaux préparés à l'avance. Trois hommes, dont un spécialiste, peuvent la monter en trois jours.

Dans quelques-unes de ces maisons, il y a déjà des meubles, dont quelques-uns viennent des pays libérés. Voici par exemple un lourd bahut, une armoire, une horloge épargnés par la guerre... Le silencieux village a déjà sa mairie et son école, qui tiennent toutes les deux, séparés par une mince cloison, dans un corps de bâtiment pas très vaste.

Il serait exagéré de dire que ces habitations constituent le dernier mot du confort moderne. Leur construction est cependant fort bien comprise. Si les matériaux lourds ont été exclus, en raison de la difficulté de transport, ceux qui ont été em-

ploisés sont solides. Les planchers sont épais et isolés de façon à éviter l'humidité. L'éclairage, l'aération sont assurés dans des conditions excellentes. Les parois des murs sont doubles. Bref, on s'est pénétré de cette idée que ces abris doivent pouvoir être utilisés pendant un long délai, qui atteindrait au besoin plusieurs années.

Mais, direz-vous, comment acquérir une



LE FOYER RECONQUIS

de ces maisons surtout si l'on est sans ressources ? C'est très simple. Le sinistre dont la demeure a été détruite et qui ne peut pas trouver un autre logement dans sa commune, peut s'adresser à la préfecture, pour demander la concession d'une maison provisoire.

S'il n'a pas d'argent, la concession lui sera faite après avis du conseil municipal, moyennant un loyer purement nominal de 1 fr. par an.

S'il est reconnu en état d'acquitter une charge minime, il payera un loyer représentant l'intérêt, à 3 p. 100, des deux tiers du prix de revient de la construction.

Enfin, s'il est un peu plus fortuné, il prendra l'engagement d'acheter sa maison, sur la base d'un prix réduit égal à la moitié de la valeur réelle de la construction et payable sur l'indemnité qu'il touchera du fait de dommages de guerre.

En raison de l'état de dévastation d'un grand nombre de localités, il ne sera pas possible d'autoriser, par mesure générale, un rapatriement collectif immédiat. Les autorisations de retour ne seront accordées qu'à titre individuel, aux personnes qui avaient déjà leur domicile ou leur résidence habituelle dans leur commune et dont la présence est reconnue indispensable en vue de la reprise de l'activité publique, économique ou agricole de la localité.

LA RÉPONSE
DE LA FAYETTE
A L'AMÉRIQUEPAR JEAN AICARD
de l'Académie Française
Président de l'Union Française

Dans la tombe où, depuis un siècle, je dormais,
Mes os se croyaient sûrs de goûter à jamais
La mort, tranquille oubli de ma vie inquiète...
Or, un cri tout à coup m'éveille : « La Fayette,
Nous voici ! » Cet appel fut prononcé si fort
Qu'il retentit, dans la vaste ombre de la mort,
Comme un tonnerre sourd, que l'éclair accompagne,
Roule au gouffre, en tombant du haut de la montagne...
Et c'est l'appel d'un monde !

Et, redressé d'un bond,
Amérique ! le mort qui t'aime — te répond.

De mes yeux rallumés je cherche en vain l'Europe :
Un feu noir, en nuée opaque, l'enveloppe,
Mais l'éclair d'un œil mort percant l'opacité,
J'ai vu, sous le feu noir, le globe ensanglanté ;
Je vois quel prince fourbe et quel viol tragique
Font encore saigner la loyale Belgique...
Ma France a des couteaux de bandits dans les flancs ;
Les sillages anglais sont des fleuves sanglants ;
Dans l'Alpe, sous le pied de l'Autriche exécrée,
Les neiges ne sont plus qu'une fange empourprée ;
L'Arménie a souffert mille morts sur sa croix ;
Partout, Serbes, Roumains, offensés dans leurs droits,
Les faibles, qu'en tout temps protégea ma patrie,
Versent à flots un sang qui supplie et qui crie.

Et j'ai compris pourquoi l'Amérique au grand cœur
Invoque, en m'évoquant, notre passé vainqueur :
C'est qu'elle se souvient de ces temps où la France,
Par moi, vint au secours de sa jeune espérance :
La France était royale encor ; j'aimais mon roi ;
Mais j'avais dans le cœur une nouvelle foi :
Je crus pouvoir aider, en sa tâche héroïque,
Washington qui te fit libre, ô jeune Amérique !...

Et voici qu'aujourd'hui tu m'as crié : « J'accours !
« La France est en péril : je lui rends ton secours ! »

L'acte est si glorieux, et la merveille est telle
D'une fidélité qui s'avère immortelle,
L'inattendu prodige est si puissant, si beau,
Que sa gloire a rempli de rayons mon tombeau.

J'ai compris. Je réponds. Me voici. Je me lève,
Et, mort, je fais l'étrange et magnifique rêve
De jeter, pour parfaire un triomphe certain,
Mon épée invisible au plateau du destin.

Terre des libertés, dont j'ai servi l'aurore,
Mon nom te doit l'orgueil de te servir encore ;
Mon esprit, le bonheur de te revoir, — pour voir
Comment la mort soutient la vie en son devoir.

L'unité du vieux monde approche, ô nouveau monde !

Toute idée en fleurs donne une graine féconde :
Mort, j'avais emporté, de ton beau rêve humain,
Une fleur, un espoir, une graine en ma main...
Sur moi marchaient les ans, la guerre et la ruine...
Je pressais sur mon cœur, à la place divine,
Ce germe qui contient tout l'idéal rêvé,
Et voici qu'à travers ma tombe — il a levé !

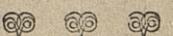
Être fort, c'est matière ; être amour, c'est puissance :
La terre lourde a beau couvrir la faible essence,
Les palais que soulève un germe — crouleront,
Et j'ai brisé ma tombe en la heurtant du front,
Pour proclamer, avec la France et l'Amérique,
Que le progrès des cœurs c'est la norme historique.

Peuples de l'Alliance ! allez dire aux Germains-
Que vous portez la fleur d'avenir dans vos mains ;
Allez dire à ces rois, vains de leur force inique,
Qu'Amour, Justice, Droit, sont la puissance unique ;
Dites-leur que le fer peut retarder d'un jour
Mais non pas arrêter nos triomphes d'amour ;
Dites à ceux qui font ruisseler sang et larmes :
— « Vos soldats morts, n'ayant en leur poing que des armes,
« Sont, dans la fange inerte, à jamais enfouis,
« Tandis que nous verrons, de nos yeux éblouis,
« Hors du sol, que l'esprit de nos morts ensème,
« Surgir, avant demain, une moisson immense,
« Car tous nos morts, à nous, emportent dans leur cœur
« Ton germe irrésistible, amour, ô seul vainqueur !... »

L'esprit des morts de France entend l'herbe qui pousse.

Maintenant, Washington, debout ! à la rescoufse !
Pour l'unité du monde, Amérique, en avant !
Ton drapeau, soulevé dans la gloire et le vent,
Au ciel de l'espérance ajoute des étoiles !
Les gaz mortels, en vain, les masquent de leurs voiles ;
L'astre humain monte au ciel... Sous terre ungerme croît ;
Et le glaive d'amour rayonne aux mains du Droit !

La guerre vue par les gosses.



La guerre, en dépit de ses souffrances et de ses deuils, aura fait d'heureux vainqueurs : ce sont les enfants. Les douloureux sacrifices leur ont été épargnés. Lorsqu'ils atteindront, à leur tour, l'âge d'homme, une charte nouvelle de liberté et de justice aura été donnée au monde. C'est pour eux que leurs aînés mènent le dur combat et cette pensée réconfortante soutient les courages et vivifie les énergies.

Bambins de sept à treize ans, ils auront traversé le grand drame sans y jouer leur rôle. Ils cueilleront toutefois la moisson de gloire qui germe. Mais l'épopée qui se déroule sous leurs yeux innocents a éveillé leur conscience et mûri leur réflexion. Il n'en est pas un que la pensée de la guerre n'ait, à certains moments, rendu plus grave.

Ils s'en forment une image appropriée à leur esprit. Elle est, comme il sied, naïve mais pittoresque. Un instituteur parisien a eu l'heureuse idée de la concrétiser. Il a demandé à ses élèves de décrire — par la plume et par le crayon — leurs « impressions de guerre ». De ces narrations et de ces dessins il a composé un petit volume intitulé : « La France de demain. La vie à

Montmartre pendant la guerre, racontée et dessinée par les écoliers montmartrois de l'école de la rue Sainte-Isaure, n° 18 ».

Feuilletons ce recueil, qui est charmant. Le premier événement — inoubliable — a été la mobilisation générale. Marcel Tétra — dix ans — la décrit ainsi :

Dernière semaine de juillet : dans Paris, tout le monde est frappé par la lecture des journaux. Des groupes se forment. On dispute. C'est qu'en effet nous allons avoir la guerre ! Cependant, tout le monde a une lueur d'espérance. Car la guerre, c'est bien triste !...

Enfin, la grande chose est faite ! Dans Paris, des affiches sont posées ; on y lit : « Ordre de mobilisation générale ». Tout le monde qui, malgré tout, avait encore de l'espérance, se dit : « Ah ! ça y est, c'est bien vrai ! »

Puis les départs commencent, tristes parfois. Les réservistes encouragent les leurs par leur gaieté. Les trains, parfois à bestiaux, emportent vers la frontière, hommes des champs, ouvriers des villes, gens instruits, etc...

On s'envole aussi beaucoup. On réquisitionne des fourrages ; on voit passer d'interminables files de voitures de déménagements, des ma-



gasins de Paris, de maisons affectant tous les corps de métiers ; ici une voiture de marchand de bière ; là, de maison vendant de la quincaillerie ; là, de maison de biscuits, etc... Puis, le calme revient.

On ne doit pas s'abattre lorsque nous voyons partir ceux qui nous sont chers. Ils accomplissent leur devoir, et nous l'accomplissons aussi en ne faisant pas preuve de faiblesse.

Un autre a assisté à une alerte de « Zepelins » :

Pimh ! Pouh ! Pimh ! Pouh ! Le clairon sonne ! Nous nous habillons à la hâte et sautons à la fenêtre. Nous voyons avancer dans l'obscurité deux gros phares blancs, projetant sur la rue leur vive lumière. Lorsque la voiture est devant nous, nous voyons étinceler les casques des pompiers, pas à pointes ceux-là... C'est un branle-bas général dans la maison. Les portes s'ouvrent, se ferment. Les commères, qui n'ont pas perdu leurs droits, même la nuit, jacassent à qui mieux mieux, et font plus de bruit, à elles seules, que les canons et les mo-



LES POILUS VUS PAR L'UN D'EUX (Suite.)

Aujourd'hui, même allure, même esprit, même dédain pour la caserne, ce tabernacle du règlement ! L'enfant n'aime guère ce qui le précède : vieilleries ! oripeaux !

Il est impatient de secouer le joug des souvenirs. L'expérience ! Le mot et la chose finissent par l'obséder. Et qu'importe la gratitude ! L'enfant est entier dans ses jugements ; la crainte d'être injuste ne saurait le retenir, et son plus grand désir est de partir d'initiative.

Ne parlez pas de paradoxe ! Le poilu est enfant parce qu'il est Français ; mais, précisément aussi parce qu'il est Français, il pressent ce que sont le devoir et l'ordre, et la méthode, et la discipline, et la hiérarchie. Il en conçoit la nécessaire utilité. On l'a établi : l'Allemand est un individualiste forcené qu'on a caporalisé. Le Français, malgré toutes les apparences, est l'inverse de l'Allemand.

C'est ainsi qu'au début de la campagne, les poilus se hâtèrent de faire courir le bruit que le vieux règlement était mort. « En guerre il n'y a plus de règlement !... » L'art de se battre était né le jour de leur arrivée aux armées. C'était aller vite en besogne ! On suppose naturellement que les plus ardents contempteurs du règlement étaient ceux qui ne l'avaient jamais très bien su. Je

dis : très bien, car les poilus savent tous le règlement. Ils savent ce qu'il est utile qu'ils en sachent. Mieux que cela : ils combinent les lacunes de leur science par un sentiment très sûr de ce que sont le devoir, l'ordre, la méthode, la discipline, la hiérarchie.

Et l'enfant ne doute pas de leur estime. Il en conçoit la nécessité utilité.

On l'a établi : l'Allemand est un individualiste forcené qu'on a caporalisé. Le Français, malgré toutes les apparences, est l'inverse de l'Allemand.

« L'enfant » dans le poilu s'obstine à démontrer que le règlement est suranné, caduc. A l'en croire, même les instructions

sur la manière de monter à cheval et de

régler le tir, auraient vécu. Toutes ses propres contradictions, il les attribue au règlement et — preuve qu'il ne l'ignore pas — il le met en opposition avec les ordres reçus.

Le « militaire », dans ce même poilu, n'hésitera pas à reconnaître que lui seul a tort et que le règlement a raison, et souvent il avouera, sans toujours profiter des vingt-quatre heures accordées pour maudire ses juges : « Je suis puni. Je ne l'ai pas volé ».

Je n'irai pas jusqu'à insinuer que la gravité de la discipline soit toujours goûtee du poilu. Toutefois, il l'apprécie par instants. Il lui rend hommage.

« L'enfant » gémira : « Je n'aime pas être commandé, embêté !... Que l'on me laisse agir seul et l'on verra si mon travail ne sera pas bien fait ! Pas besoin de chefs ! ».

Le « militaire », une seconde plus tard, crierai : « Qui est-ce qui commande ici ? C'est la pagaille !... On ne nous donne pas d'ordres ! ou bien : « Tous nos chefs étaient tués... que pouvions-nous faire ?... ».

« L'enfant » se plaindra de la nourriture. Le « militaire » admettra des cas de force majeure.

« L'enfant » affirmera : « N'importe qui peut faire un sous-off. »

« Le « militaire » déclarera : « Untel !... comment voulez-vous qu'il soit un bon gradé ?... Il n'a



teurs de « Zeppelins », que nous entendons maintenant distinctement. Les projecteurs se croisent, se coupant, foulent l'obscurité percée de mille petites étoiles. L'extinction des lacs de gaz a été faite en clin d'œil par les agents et aussi par des civils, et il fait noir comme dans un four.

Maintenant, le bruit des moteurs s'est éloigné, mais les minutes passent et la deuxième sonnerie réglementaire se fait attendre. Moi je reste à la fenêtre pour essayer de voir un « Zeppelin », ce qui me ferait bien plaisir !...

Tel est attiré par les considérations morales : il trace aux civils un tableau de leurs devoirs :

Un écolier ramasse la bâquille d'un invalide.

Certains font de véritables tableaux d'histoire avec des spectacles qu'ils ont vus de leurs yeux. Paul-René Miquel représente la réquisition des taxi-autos pour la bataille de la Marne. Jean-Baptiste Bonifaci fait un crayon de « la porte de Clignancourt mise en état de défense ». André Noël nous montre « un Zeppelin sur Montmartre ».

D'autres s'adonnent au genre humoristique et composent à la fois dessin et légende :

— Regarde le même Toto ! Il s'est coupé à la main pour faire croire qu'il était un blessé de la guerre !

— Toi, tu seras l'embusqué : tu comptes pour le beurre !

— Pourquoi te brosses-tu ? On va te prendre pour un embusqué !

Certes, le trait est gauche et la main inhabile. Mais bien souvent on est frappé, en regardant ces croquis, d'une extraordinaire observation de détails. Il en est qui sont de petits chefs-d'œuvre. Tel, par exemple, ce tableau signé Horn « Un blessé monte dans le tramway », ou encore cet autre, de E. Herpin « L'arrivée du permissionnaire ».

Notez l'idée charmante du bambin qui s'est relevé de son lit — il est en chemise — et qui, pour arriver jusqu'à son père est monté sur un escabeau, en agitant son petit drapeau.

Bien des artistes nous ont montré jusqu'ici les gosses jouant à la guerre, mais n'y a-t-il pas quelque chose de plus imprévu et de plus charmant dans ces compositions où l'on voit la guerre peinte par les gosses de Montmartre ?



L'ARRIVÉE DU PERMISSIONNAIRE

jamais suivi le peloton !... ». De fait, presque toujours le poilu, dès son arrivée aux armées, était un excellent soldat.

J'ajoute : un soldat de la vieille lignée française. Les anciens aphorismes militaires lui restent applicables : « Il obéit comme il est commandé ». Il exige qu'on lui donne l'exemple. Sa vanité — vanité qu'on retrouve chez le soldat de tous les temps — est de passer pour avoir « mauvaise tête et bon cœur ».

Il ne refusera jamais son estime à des chefs justes et francs, car cet enfant, quelquefois boudeur, est sans rancune.

Le poilu, esprit critique, ne se méprend guère sur la valeur de ses supérieurs. Ceux-là pourraient sans doute cacher beaucoup de choses à leurs maîtres ; il n'est pas un détail qui passerait inaperçu de leurs simples soldats.

Enfin, les relations entre chefs et poilus sont empreintes de cette familiarité de choix qui est de tradition dans nos armées.

Un matin, j'attendais depuis plus d'un quart d'heure, au rassemblement d'une corvée, un poilu qui n'était ni des meilleurs ni des tout à fait pires. Il arrive, enfin, les yeux gonflés de sommeil. Je me précipite à sa rencontre, lui criant des reproches. A demi-endormi, il me laisse faire, puis, sans

la moindre ironie, doucement, comme s'éveillant, m'adresse, aimable, ce mot auquel je le suppose, j'étais à cent lieues de penser : « Bonjour ! ».

Vingt fois par jour, l'enfant s'écriera, parlant du corps auquel il appartient : « Quel sale régiment ! ». Viendrait-on à seindre de critiquer ce régiment devant le même poilu, le « militaire » riposterait violemment. Nouveaux venus du dépôt, vous n'avez pas fini d'entendre l'énumération de prouesses, de souffrances superbement endurées, car vos camarades voudraient rétablir à votre détriment une aristocratie d'anciens !... Pure veillée, mais indice évident de leur caractère français.

Le poilu est-il travailleur ? Il semble qu'il ne devrait guère l'être puisqu'il est enfant.

Pourtant on peut obtenir de lui une rude besogne, sous la condition de lui expliquer nettement le but poursuivi. Il grognera, mais il exécutera, en vrai soldat français, en vrai poilu qui prend les petites corvées à rebrousse-poil.

Il demeure, on le sait, le soldat le plus débrouillard du monde, au point que le fameux système D dépasse parfois un peu les limites.

C'est que sa morale lui permet de « se débrouiller » en dehors de son unité, jamais



Il combat pour l'arrière et trouve tout naturel que ce

guerroye — esprit féodal, il a sa justice particulière qui n'est pas précisément celle de la maréchaussée. Il abhorre la délégation. Il déteste les mercantils. Il ne montre que mépris pour les non combattants. Il sourit quand on lui parle des civils. Civil ? voudrait-il l'être en temps de guerre ? Il ne s'est jamais posé la question. « Je suis Poilu. Les civils sont des civils. Je suis fier d'être Poilu. »

André LAPHIN,
Secrétaire de l'Horizon.

(A suivre.)



PAGES D'HIER
ET
D'AUJOURD'HUI

(Extrait et résumé du LOYAL SERVITEUR, par GUIZOT, *Histoire de France racontée à mes petits-enfants.*)



Les nouveaux billets de banque de vingt francs portent, en vignette, l'image de Bayard, le Chevalier sans peur et sans reproche. Aussi simple que grand et aussi généreux que brave, Bayard est demeuré, à tous les siècles de notre histoire, l'un des plus populaires parmi nos héros; et il semble, en effet, incarner les meilleures vertus de notre race.

Né en 1473 au château de Bayard, non loin de Grenoble, Bayard prit parti, sous Charles VIII et Louis XII, à toutes les guerres d'Italie. Ses exploits le rendirent bientôt célèbre: c'est ainsi qu'à la bataille de Gavriano, contre une nombreuse troupe espagnole qui menaçait de tourner l'armée française, il défendit à lui seul, et victorieusement, le passage de l'unique pont jeté sur la rivière. On cite de lui maints traits analogues, et d'autres où s'atteste sa noblesse de cœur et sa bonté.

Il mourut sous François I^{er}, en 1524, dans le Milanais, où l'armée française battait en retraite devant les Impériaux. Dans l'histoire qu'il nous a laissée de la vie de son maître, l'écuier de Bayard, Jean Joffrey, dit le Loyal Serviteur, a donné de cette mort, si sereine et si belle, un admirable récit. Il n'y a pas, dans nos annales, d'épisode plus émouvant que la brève entrevue de Bayard agonisant et du connétable de Bourbon qui, traître à son serment et à son pays, servait Charles-Quint contre la France.

Nous avons cru opportun de remettre sous les yeux des soldats français le récit du Loyal Serviteur. Bayard, à la tête de quelques hommes d'armes, chargeait les Impériaux, lorsqu'il fut atteint par un coup d'arquebuse qui lui fracassa les reins.

« Jésus, mon Dieu, s'écria-t-il, je suis mort! » Il prit lors son épée par la poignée, en baissa la croisée en signe de la croix, en disant tout haut: « Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam (1). Puis il devint incontinent tout blême et faillit tomber; mais il eut encore le cœur de prendre l'arçon de

(1) « Aie pitié de moi, mon Dieu, selon ta grande miséricorde. »

LE CHEVALIER BAYARD

36

la selle et demeura en cet état jusqu'à ce qu'un jeune gentilhomme, son maître d'hôtel, lui aida à descendre et le mit sous un arbre, la face tournée vers l'ennemi.

Le pauvre gentilhomme fondait en larmes, voyant son bon maître si moralement navré que nul remède n'y avait; mais le bon chevalier le reconfortait doucement en lui disant: « Jacques, mon ami, laisse ton deuil; c'est le vouloir de Dieu de m'ôter de ce monde; j'y ai, par la sienne grâce, longuement demeuré, et j'y ai reçu des biens et des honneurs plus qu'à moin'appartient. Tout le regret que j'ai à mourir, c'est que je n'ai pas si bien fait mon devoir que je le devais. Je te prie, Jacques, mon ami, qu'on ne m'enlève pas de ce lieu, car, quand je remue, je sens toutes les douleurs qu'on peut sentir, hors la mort laquelle me prendra bientôt. »

Informé de sa blessure, le connétable de Bourbon vint à lui, disant: « Bayard, mon ami, je suis bien déplaisant de votre inconvénient; il faut prendre patience; ne vous donnez mélancolie; j'enverrai querir les meilleurs chirurgiens de ce pays et, à l'aide de Dieu vous serez tôt guéri. » — « Monseigneur, lui répondit Bayard, il n'y a point de pitié à avoir sur moi: je meurs ayant fait mon devoir; mais j'ai pitié de vous, de vous voir servir contre votre roi, votre patrie et votre serment. »

« Quand les nouvelles de sa mort furent sues en Dauphiné, je crois qu'il y a mille ans qu'il ne mourut gentilhomme du pays plaint de la sorte. Il fut amené d'église en église, d'abord près de Grenoble, où tous messieurs de la cour du parlement de Dauphiné, messieurs des comptes, quasi tous les nobles du pays et la plupart de tous les bourgeois, manants et habitants vinrent au-devant du corps une demi-lieue; puis jusqu'en l'église Notre-Dame dudit Grenoble où lui fut fait un service solennel; puis à une maison de minimes qu'avait fait autrefois fonder son bon oncle l'évêque de Grenoble, Laurens Alment; là il fut honorablement enterré. Puis chacun se retira en sa maison; mais durant un mois cessèrent fêtes, danses, banquets et tous autres passe-temps. Les fils avaient bien raison, car plus grosse perte n'eût pu advenir pour le pays. »

Les gentilhommes de Bayard ne voulaient, à toute force, l'abandonner: « Je vous en supplie, leur dit-il, allez-vous-en; autrement, vous tomberiez entre les mains des ennemis, et cela ne me profiterait de rien, car c'est fait de moi. A Dieu, je vous commande, mes bons amis; je vous recommande ma pauvre Ame, et saluez, je vous prie, le roi notre maître, et dites-lui que je suis déplaisant de ne pouvoir plus longuement lui faire service, car j'en avais bonne volonté; et à messieurs les princes de France, et tous messieurs mes compagnons, et généralement à tous les gentilhommes du très-honoré royaume de France quand les verrez. »

Il vécut encore deux ou trois heures. Un prêtre lui fut amené auquel il se confessa; puis il rendit son âme à Dieu, dont tous les ennemis eurent un deuil non croyable; cinq jours après sa mort, le 5 mai 1524, Beaurein écrivait à Charles-Quint: « Sire, combien que le sieur Bayard fut le serviteur de votre ennemi, si a-t-il été dommage de sa mort, car c'était un gentil chevalier, bien aimé d'un chacun, et qui avait aussi bien vécu que fit jamais homme de son état. Et à la vérité il l'a bien montré à sa fin, car ce a été la plus belle dont j'ai ouïe onques parler. »

Par les chefs de l'armée espagnole certains gentilhommes furent commis pour le porter à l'église, où lui fut fait solennel service durant deux jours. Puis, par ses serviteurs, fut mené en Dauphiné; et en passant par les terres du duc de Savoie, où son corps reposait, il lui fut fait autant d'honneurs que s'il eût été son frère.

Quand les nouvelles de sa mort furent sues en Dauphiné, je crois qu'il y a mille ans qu'il ne mourut gentilhomme du pays plaint de la sorte. Il fut amené d'église en église, d'abord près de Grenoble, où tous messieurs de la cour du parlement de Dauphiné, messieurs des comptes, quasi tous les nobles du

pays et la plupart de tous les bourgeois, manants et habitants vinrent au-devant du corps une demi-lieue; puis jusqu'en l'église Notre-Dame dudit Grenoble où lui fut fait un service solennel; puis à une maison de minimes qu'avait fait autrefois fonder son bon oncle l'évêque de Grenoble, Laurens Alment; là il fut honorablement enterré. Puis chacun se retira en sa maison; mais durant un mois cessèrent fêtes, danses, banquets et tous autres passe-temps. Les fils avaient bien raison, car plus grosse perte n'eût pu advenir pour le pays. »

Il groupa tous ces départements en quatre inspections régionales ou « centres d'actions » dont les quatre chefs avaient leur siège à Bruxelles, à Lausanne, à Genève et à Berlin, et ne devaient se rendre en France que sur un ordre de service.

Bismarck ne reçut pas moins de 1,650 rapports de son chef de la police secrète.

SIGNATURE
DE
BAYARD : *Bayard*



L' "Ancêtre" des Espions allemands.

En 1866 l'espionnage allemand, s'il existait déjà en France, n'y était pas encore organisé. Cette œuvre, qui devait prendre depuis une telle extension, fut accomplie par un certain Stieber, surnommé « le roi des limiers » et dont il n'est pas inutile de faire employer dans leurs sphères d'action aux travaux de leurs métiers respectifs. De même neuf mille domestiques femmes, de préférence veuves ou filles, furent placées dans les cafés, restaurants, brasseries et hôtels. Six à sept cents hommes, tous anciens sous-officiers ayant une assez bonne instruction primaire, furent casés dans les bureaux français du commerce et de l'industrie, tandis qu'une véritable armée de commis-voyageurs, se déclarant franchement Prussiens, Luxembourgeois, Saxons ou Badois visitaient, sous le couvert de leur profession de façade, les espions à postes fixes.

Né à Mersebourg en 1818, Stieber avait commencé sa destinée pendant la période troublée de 1848. Avocat libéral et pourvu, en apparence, par la haine du gouvernement prussien, il joua en réalité le rôle d'agent provocateur dans les usines de Silésie où il s'était introduit. On le prenait pour un dangereux orateur de clubs et, comme avocat, il avait assumé avec éclat la tâche dangereuse de défendre devant les conseils de guerre les inculpés de haute trahison, de rébellion, et des autres crimes et délits. Seul le préfet de police Hinklerly ne s'y trompait pas, et pour cause. Bientôt Stieber jetait complètement le masque et devenait chef de la police secrète de la Prusse.

A ce titre, il prépara la campagne allemande de Bohême avant d'être chargé de l'avant-guerre de 1870.

Au retour de l'armée à Berlin, au mois d'août 1866, Stieber recevait le titre de conseiller intime et était placé à la direction de la haute police de l'État.

C'est alors que Bismarck lui confia la mission de réorganiser complètement l'espionnage allemand en France.

Stieber exigea deux choses: un budget annuel d'un million trois cent mille francs, et carte blanche.

De septembre 1866 à octobre 1869, le grand maître de l'espionnage allemand fit en France quatre voyages. Il visita le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, la Moselle, la Meurthe, les Vosges, le Jura, les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne, la Haute-Saône, la Haute-Savoie, le Doubs, le Nord, la Seine et la Seine-et-Oise, laissant en passant l'Alsace et la Lorraine, « qu'il visiterait à temps perdu dans de courts déplacements ».

Il groupa tous ces départements en quatre inspections régionales ou « centres d'actions » dont les quatre chefs avaient leur siège à Bruxelles, à Lausanne, à Genève et à Berlin, et ne devaient se rendre en France que sur un ordre de service.

Bismarck ne reçut pas moins de 1,650 rapports de son chef de la police secrète.

Stieber réclamait notamment — ce qu'il obtint d'ailleurs sans difficultés — l'envoi de quatre à cinq mille cultivateurs, horticulteurs, agriculteurs ou viticulteurs que les espions à postes fixes se faisaient fort de faire employer dans leurs sphères d'action aux travaux de leurs métiers respectifs. De même neuf mille domestiques femmes, de préférence veuves ou filles, furent placées dans les cafés, restaurants, brasseries et hôtels. Six à sept cents hommes, tous anciens sous-officiers ayant une assez bonne instruction primaire, furent casés dans les bureaux français du commerce et de l'industrie, tandis qu'une véritable armée de commis-voyageurs, se déclarant franchement Prussiens, Luxembourgeois, Saxons ou Badois visitaient, sous le couvert de leur profession de façade, les espions à postes fixes.

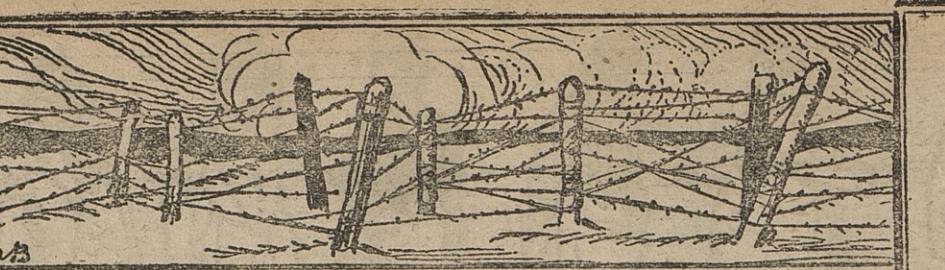
Aussi Stieber pouvait-il, un jour, dire à Bismarck avec quelque fierté :

— Bien avant vos armées, la miennne a occupé les positions où elle est arrivée en silence et où, sans un fusil, elle a accompli sans bruit une tâche au moins aussi efficace.

Lorsque, le 5 septembre 1870, le roi de Prusse fit son entrée à Versailles, 600 agents de l'espionnage allemand, canonniers en français authentiques, précédaient et entouraient le cortège royal en poussant des hourras frénétiques. Une autre « foule » escortait le prince Fritz et sa suite, ainsi que Bismarck, Moltke, etc. Dans les mémoires qu'il a laissés, Zerniki, le lieutenant de Stieber, contant cette journée mémorable disait: « Ce jour-là, plus de 9,000 de nos agents étaient de service dans les rues de Versailles. »

Après la guerre Stieber retourne à Berlin. En mars 1875 il fut adopté par Bismarck une organisation nouvelle de ses services d'espionnage en France. En 1880 il modifia une fois de plus sa tactique en la perfectionnant. A ce moment, il ne lui suffisait plus d'avoir un peu partout semé sa graine d'espions. Il voulait provoquer dans les meilleurs ouvriers de France la lutte des classes, dans l'armée française, l'indiscipline et l'insubordination. Son programme était le suivant: diviser les forces vives de la France par une propagande d'ouvrages et de brochures, acheter les secrets de mobilisation et d'armement, préparer l'échec de la mobilisation française par le sabotage de nos moyens de transports, de notre outillage et de notre matériel de guerre.

Pendant des années l'Allemagne s'est employée de son mieux à réaliser cette pensée machiavélique. Ce n'est pas de sa faute si, au mois d'août 1914, la vigilance de nos services de contre-espionnage et de notre sûreté générale l'a fait complètement avorter.



CONCOURS DU "PENSEUR"

Lorsqu'on a le cafard, le seul moyen de le disperer est de toujours en rapporter la cause à soi-même et non à autrui et aux circonstances.

A.-A. — PAD. 67.

La permission est un entr'acte, mais au théâtre de la guerre on ne délivre pas de billet de sortie.

Beaucoup de gens prennent l'affolement pour de l'activité et l'incapacité inerte pour du calme.

Sous-lieut. ROUMÉGOUX.

Les malentendus causent plus de désordres que la méchanceté.

E. JEAN.

L'homme qui n'utilise pas toute son énergie passe à côté de son destin; il ne vit qu'une partie de la vie pour laquelle il était né. L. WILL.

Les morts qu'on pleure sont moins à plaindre que les vivants qu'on oublie.

RICETTE.

Une « pensée » est une façon agréable d'exprimer ce que tout le monde sait déjà.

Caporal signaleur ROULLET.

Pour deux coeurs qui s'aiment il n'y a pas de distance.

ARMOR.

Un ménage sans amour est comme un bateau désemparé, voguant au gré des flots, se brisant d'écueils en écueils jusqu'au jour du naufrage.

G. AMAND.

L'homme est loin de dire tout ce qu'il pense. Mais il dit beaucoup de choses qu'il ne pense pas.

C. P. G.

La permission est aux poilus ce que l'oasis est à la caravane. On la voit souvent en mirage avant de l'atteindre. Vouloir n'est pas pouvoir, c'est plutôt essayer de pouvoir.

N. V. C. D.

Tu jugeras les hommes sur la façon dont ils sont capables de mourir.

R. SOULIÉ.

Aide-toi toi-même car personne ne t'aidera.

LE PENSEUR MYSTÉRIEUX.

Un homme fort pardonne plus facilement qu'un homme faible. Celui-ci craint toujours que l'on ne prenne son pardon pour de la lâcheté.

Adjudant RAMET.

La rancune est la reconnaissance de mauvais procédés.

ANONYME



(Envoi du front.)

Au feu, le cœur du chef et celui du soldat battent à l'unisson comme deux chronomètres réglés.

Brigadier VIGNERON.

Voulez-vous un chemin où l'on est bien tranquille (chemin peu fréquenté)? Tout droit: la Vérité.

DJELMAR.

Dans l'amour, il y a toujours de l'amour-propre.

R. R.

Le bonheur est le nid perché sur la branche que l'ouragan ne détruit pas et qu'un coup d'aile brutal fait tomber.

La vie n'est que « nuances » dont le bonheur naît de « riens ».

On admet pour soi une crise du cœur, on ne l'admet jamais pour celle que l'on aime.

I. WILL.

Jamais je n'avais regretté l'invention de la poudre avant de faire la guerre... et jamais celle de l'imprimerie avant de lire le Concours du Penseur.

HUBERT LE PHÉNO.

Chef, fais l'appel de tes courtisans dans les instants difficiles. C'est celui sur lequel tu comptais le moins qui est près de toi.

MATH. DE BÉARN.

Le vin du « bistro » concurrent est toujours falsifié.

W. GUILLAUME.

Un centime par parole inutile prononcée au cours d'une journée, et l'on pourra payer toutes les dettes de guerre.

BALEIRO.

La permission, c'est l'entr'acte au milieu du drame.

POST-SCRIPTUM.

« Voulez-vous m'aimer ? » avez-vous dit. Combien de femmes ont entendu : « Voulez-vous me faire souffrir ? »

B.-F. FAURE.

Pour un artiste, c'est une grande douleur que de mourir sans avoir été compris.

G.-M. STÉVENOT-GOSLEY.

Étaler les défauts des autres paraît à beaucoup de personnes le seul moyen de prouver qu'elles ont des qualités.

Pour l'esprit de critique : 1 mètre est trop long; 99 centimètres est trop court.

JUSR.

On s'aperçoit combien on aime une femme après qu'elle vous a abandonné.

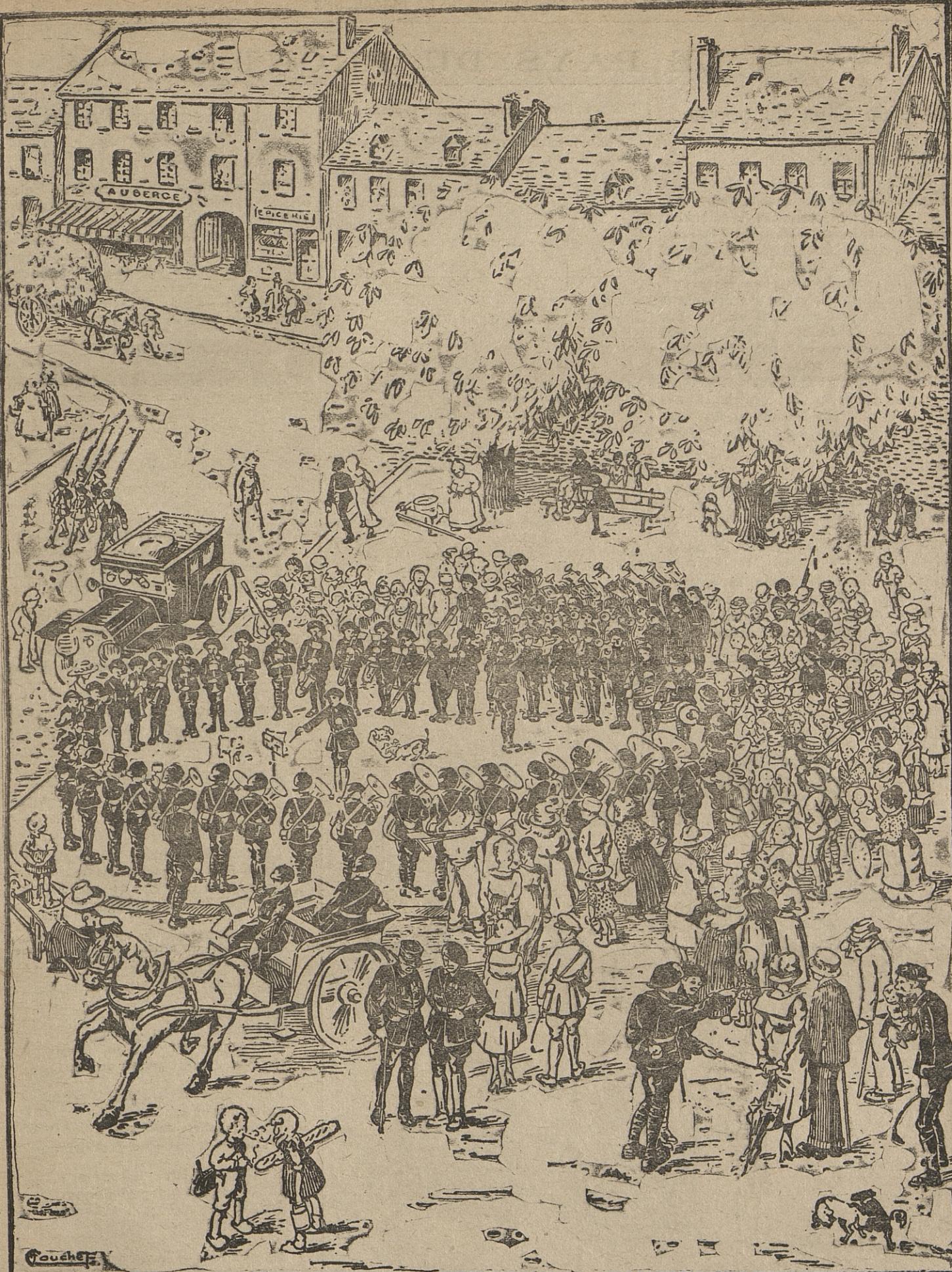
Sergent-fourrier PANLOIS.

Méfie-toi d'un compliment : il est souvent suivi d'une demande d'argent.

Brigadier Géo COURTOIS.

Pour connaître la pensée de certaines personnes, il suffit, la plupart du temps, d'adopter l'inverse de ce qu'elles disent.

A. DEMAPART.



La fanfare du Bataillon donne un concert.

De l'ESPRIT DU COR

LE PAYS DU FRONT

Rôle du Chef de popote

Du DIABLE AU COR :

Repérer en vitesse la maison d'apparence modeste, à intérieur confortable. Veiller à ce que la cuisine et la cuisinière ne soient pas borgnes. Persuader au cuistot, s'il y en a un, que le pinard de l'intendance est fabriqué avec de la fuchsine. Un bon chef de popote doit faire observer la discipline et la courtoisie. Si la carte du menu est décorée de petites femmes peu vêtues, il veillera à ce qu'elles aient des dessous propres. Il sera sans pitié pour les retardataires à qui il infligera, non pas une amende, mais l'apport d'un mets ou d'un condiment quelconque, comme, par exemple, des cornichons pour manger le bouilli, des biscuits ou des cure-dents. Sur la carte même du menu, il pourra mettre des observations dans le genre de celles-ci :

On est prié de ne pas gueuler plus haut que le si bénol ; il est interdit de se moucher à la nappe ; ceux qui s'en mettent plein la lampe ne sont nullement tenus de charrier les copains sur leur appétit ; les camarades mariés ne doivent pas parler de leurs infirmités... etc., etc.

Lorsqu'un agent de liaison se présente avec un ordre, le chef de popote ne doit pas s'écrier : « Quelle barbe ! » Il doit sourire, même si sa digestion est commencée, et lui

dire : « Entrez, mon garçon ; prenez un verre de vin », etc., etc...

S'il lui arrive de renverser le pinard sur la nappe, il doit, avant le repas suivant, faire changer la tache de côté, afin de conserver sa dignité. Enfin le jour du règlement, il doit, dès le début du repas, raconter des histoires gaies, afin d'entretenir la bonne humeur et faire passer sans incident la douloureuse.

L'Accapareur

AU CAPITAINE MULLER.

Ma cave a son secret, mon grenier son mystère. Un projet capital depuis longtemps conçu.

Le fait est remarquable et je devrais le faire, D'autant que mon portier n'en a jamais rien su.

Oui, je viens d'entasser chez moi, même à l'insu Des yeux inquisiteurs de ma propriétaire,

Un sac de petits pois et de pommes de terre,

Que j'ai d'un mien parent dernièrement reçu.

Malgré tout, quoique Dieu m'ait fait sensible et Je garde mon butin secret, et sans entendre [tendre], Le murmure d'envie élevé sur mes pas.

A mes pommes de terre aveuglément fidèle, Je veux bien, à travers le buffet qui les cèle,

Vous les faire admirer ; mais vous n'en aurez pas.

LUC CORVISIER.



De l'ESPRIT DU COR

Le Secteur Postal

De l'ARGONNAUTE :

Il est partout, et nulle part. Il se déplace beaucoup et a fait un peu tous les fronts ; c'est probablement pour ne pas le perdre qu'on l'a doté d'un numéro. Il a beau ne jamais faire parler de lui dans les communiqués, c'est un secteur que tout le monde connaît. Ne le cherchez ni dans les atlas, ni sur les plans ; il ne figure sur les cartes que lorsqu'elles sont postales, comme lui.

C'est un secteur tranquille, presque toujours à l'abri des marmites, et qui ne craint guère que le danger des lettres chargées.

Corvée de Pinard

Du POILU :

C'est l'heure auguste du « Pinard... » Par trois, par quatre, en ribambelle, Vêtus d'horizon en dentelle, Casqués d'azur, crottés, peinards,

Sans fusil et d'un pas qui claque, Ils vont, lourds et silencieux, Pipe aux dents et sourire aux yeux ; Leurs souliers font floc dans les flaques.

Ils vont, pieux, vers le tonneau Que l'ordinaire mit en perce Et dont la blessure déverse Le jus d'un aimable pineau.

Muets, admiratifs, ils bayent En regardant dégouliner Dans les seaux de toile alignés, Le sang des obèses futailles.

Certains par trentaine ont porté Des bidons aux goulots avides ; Le tonneau généreux s'y vide : Son flanc rend un son détesté.

Par trois, par quatre, en ribambelle Ils repartent vers leur destin, Emportant leur trésor de vin. ... La vie est claire et la mort belle...

Le vin clapote dans les seaux Et tache le chemin de rouge. Pour calmer le niveau qui bouge On boit le quart qui est de trop.

Fier comme un pape sous la mitre, Celui-ci orne son bedon D'une ceinture de bidons Pesant au moins deux décalitres.

Il va, bouche large, œil ardent, Et sur sa peau qui vermillonne Mousse une barbe qui lui donne Un masque hilare d'égypstan.

Ce guerrier que le vin ballonne N'est-il pas l'immortel enfant Qu'un jour d'hymen intempérant Bacchus, rieur, fit à Bellone ?

CAM. DUBOIS.



Jardins potagers militaires

Les jardins potagers militaires se sont développés très avantageusement dans la zone des armées en 1917, et les pommes de terre, les

haricots, les choux, les salades et les carottes sont venus améliorer très sensiblement l'ordinaire de nos soldats. D'une manière générale, les jardins potagers ont donné des résultats excellents dans la plupart des formations du front assez stables. Un gros effort a été fait par les services agricoles des armées, des corps d'armée et divisions qui ont organisé et mené à bien de très importantes cultures. Malheureusement beaucoup de régiments, en raison de leur mobilité, n'ont pu profiter des efforts qu'ils avaient faits en vue de produire des légumes frais, et leur travail a surtout servi à leurs successeurs, ce qui a découragé un peu les poilus. Il est désirable que les majors de cantonnements et les chefs d'unités stables (formations sanitaires, centres d'instruction, dépôts, etc., etc.) fassent défricher dès maintenant les terrains incultes, extirper les mauvaises herbes, fumer en utilisant le fumier dont ils disposent, labourer, préparant ainsi les terrains qui seront merveilleux.

Il est désirable que les majors de cantonnements et les chefs d'unités stables (formations sanitaires, centres d'instruction, dépôts, etc., etc.) fassent défricher dès maintenant les terrains incultes, extirper les mauvaises herbes, fumer en utilisant le fumier dont ils disposent, labourer, préparant ainsi les terrains qui seront merveilleux.

leusement aptes à porter la prochaine récolte.

Les pépinières nationales de plants de légumes de Versailles, créées pour aider les jardins militaires de la zone des armées, leur auront fourni en 1917 plus de 23 millions de plants ; elles seront en mesure en 1918, grâce à leurs succursales de la zone des armées, de fournir près de 150 millions de plants qui assureront tous les besoins en légumes frais de près de 500,000 hommes. Le Touring-Club de France qui a adopté l'œuvre des pépinières nationales, ajoute un titre de reconnaissance de plus à ceux que nos soldats lui doivent déjà, en assurant, dès maintenant, la gratuité de tous les plants de légumes qui seront livrés à partir du premier octobre prochain aux formations militaires.

Les livraisons seront faites gratuitement et franco de port et d'emballage par l'intermédiaire du service postal automobile de l'armée.

En cas d'utilisation du chemin de fer, les expéditions seront faites en grande vitesse en port dû.



LES CONSEILS DU PÈRE PINARD

Tonneau sauvé = ton vin.
Tonneau perdu = ton eau.

Quand il est vide, soufre-le, mais ne soufre pas qu'il souffre.

Estomac malade, caractère aigri.
Tonneaux malades, pinard aigre.

Bouscule le pot de fleurs, mais ne bouscule pas le tonneau.

Tant que cercle retient,
Tonneau contient,
Moral se maintient,
Combat se soutient
Et poilu tient. M. KILOUE.

Beaucoup de gens sont très bien avec

Aux noces de Cana,
L'eau en vin se changea,
Mais dans un vieux tonneau
Le vin se change en eau.
LA POPOTE DE L'AMBULANCE 3/9.

Il ne faut pas frapper un tonneau, même avec une fleur.
Aide-major H. DUBUSSON.

Lorsque tu casses un tonneau,
les vignes pleurent.

A. TOUMY.

Oh ! combien de tonneaux, que de belles futailles, Qui sont partis, là-bas, vers le champ de bataille, Dans le morne néant se sont évanois ! Combien ont disparu, dure et triste fortune ! Pauvres tonneaux sans fond, bâtant au clair de lune, Abandonnés, gisant à jamais démolis !

E. BOISSIÉRAS.

Maitre tonneau est un drôle de gardien : plus il ouvre les yeux et plus celui qu'il garde se sauve !

Plein, le tonneau se tient bien. Mais vide il s'affale vite ! Ce en quoi il diffère totalement de ses adorateurs.

« maître tonneau » ! : ils l'embrassent... sur la bouche, lui tapent sur le ventre ; regardent indiscrettement son « recrûlement » et son « matricule », mais ils ne lui donneraient même pas un coup de torchon ou de brosse !

Rien ne mortifie plus un vieux tonneau à pinard que de se voir scié en deux et embusqué, à recevoir de l'eau (horreur), ou à fraterniser avec la lessive !

M. LANNIER.

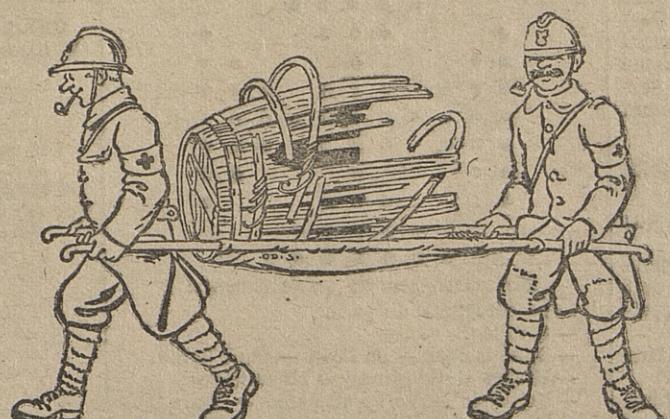
Les tonneaux ont la passion du jeu : ils aiment le cercle.

KABESTAN.

Si tu veux, dans ton eau,
Mettre un peu de pinard,
Ami,
Ménage le tonneau,
Il reviendra plus tard
Rempli.
UN ENFANT DE RABELAIS.

De même que nous souffrons
les vieilles gens qui sont piqués,
souffrons les vieux tonneaux qui
se piquent.

Alions les tonneaux comme nos
meilleurs amis : ne nous donnent-
ils pas le meilleur d'eux-mêmes ?
Caporal signeur ROULET.



UN GRAND BLESSÉ À ÉVACUER SUR L'ARRIÈRE



Bernard Hepton